ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 9, numéro 2 automne 2010

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

AREF-*INFO*

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:

AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
CHICOUTIMI, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	1
Chiard de goélette	2-4
Assurances	3
Gratuité scolaire	4-5
Dissolution	5
Famille en Chine	6
Libre et gratuit	7-8
AGA 2010	8
Divers	9-10

Message du Président — André GAGNON

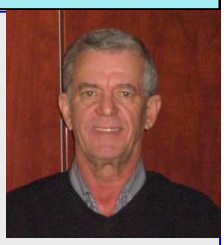

Depuis juin dernier plusieurs événements sont venus meubler les activités de votre association.

Depuis quelques années, je vous ai souvent parlé d'indexation de nos rentes de retraite.

Une première étape fut marquée par la publication du rapport de la Commission des finances publiques qui étudiait l'indexation des retraites des employés des secteurs public et parapublic. Ce rapport propose une table de travail réunissant des retraités, des syndiqués et des gestionnaires de la CARRA. On devrait y préparer des solutions à la problématique de la perte de notre pouvoir d'achat. Au moment d'écrire ce texte, la ministre Courchesne, présidente du Conseil du Trésor, était en consultation auprès d'associations de retraités pour connaître leurs attentes quant à la mise en place de cette table de travail. Espérons que les choses se dérouleront rondement, comme l'a demandé la ministre.

En juin dernier également, le 25 plus précisément, le gouvernement et les syndiqués des secteurs public et parapublic s'entendaient sur une nouvelle convention collective. Cette entente prévoit des dispositions concernant la retraite. Elle prévoit l'indexation pour les années cotisées entre 1982 et 2000, mais il faudra un surplus actuariel de 20% pour y avoir droit. Si c'est le cas, la formule utilisée sera (IPC – 3% avec au moins 50% de l'IPC). C'est donc un pas dans la bonne direction, mais un tout petit pas. Le comité de travail de la CARRA aura à améliorer cette entente. En tant que membre du GTAR et de l'AAR, notre Association continuera ses efforts pour en arriver à une indexation sans conditions.

Depuis l'adoption de la Loi 27, deux retraités siègent au comité de retraite du RREGOP de la CARRA. Le 29 septembre dernier, j'ai été nommé à ce comité pour un mandat de deux ans. Le comité de retraite fait des recommandations et examine le suivi des placements confiés à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

En novembre dernier, le Comité des assurances a étudié le renouvellement du contrat d'assurance maladie et vie pour 2011. Vous trouverez en page 3 un texte d'Augustin Verstraelen à ce sujet. Nous sommes actuellement à procéder à l'acceptation des retraités de l'ANPERFAC, pour les intégrer à notre association et à notre contrat d'assurances.

Au cours de l'automne, nos retraités de l'AREF et les actifs de la FNEEQ de plus de 55 ans ont participé à un sondage sur la pertinence de conserver notre contrat d'assurance maladie et vie. Les résultats seront connus prochainement et nous vous en ferons part.

En terminant, je veux vous souhaiter, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel une joyeuse période des Fêtes et une année 2011 remplie de satisfactions de toutes sortes pour vous et les vôtres.

Mot de l'éditeur — Claude *CHAMBERLAND*

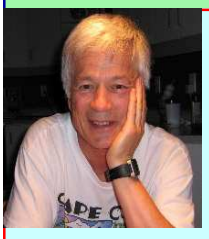

*CONCOURS! Afin de stimuler la participation aux prochains numéros de votre journal, nous attribuons un prix de 50$ par tirage au sort parmi les membres ayant fourni un texte; sont exclus bien sûr les officiers et membres de comités. Le gagnant pour ce numéro est Bernard La Rivière. Sera-ce vous la prochaine fois?

*RAPPEL: Si vous souhaitez recevoir votre journal en format .pdf par courriel plutôt que sur papier, envoyez-moi votre adresse; il me fera plaisir de vous ajouter à la liste d'envoi. Écrire à *c.chamberland@yahoo.ca*

*RAPPEL: Environ 400 de nos membres sont «branchés» et nous ont donné leur adresse électronique; si vous ne l'avez encore fait, faites-nous parvenir la vôtre. Nous ne la divulguerons pas, et cela nous permettra d'être plus facilement en contact. De même, veuillez nous communiquer tout changement d'adresse, si vous souhaitez continuer de recevoir nos publications et envois. (voir l'adresse dans l'encadré jaune ci-haut). BON HIVER ET BONNE SANTÉ À TOUS ET TOUTES !

Chiard de goélette aux oreilles de crisse — Honoré *Jean*

En ce temps de crise économique, il serait peut-être bon d'activer le mot d'ordre des citoyens et citoyennes progressistes qui dit : Pensons globalement, agissons localement. Voici donc une bonne p'tite recette d'intervention locale : « le chiard de goélette aux oreilles de crisse ». Le chiard, on connaît par l'usage qu'il a eu dans les expressions « faire tout un chiard » (plat) de quelque chose, « faire ou pas faire un chiard avec ça », « manger un chiard (ou un char) de marde », etc. Consultez le dictionnaire de Léandre Bergeron pour plus de détails.

Quant à goélette, il n'est pas nécessaire de savoir ce que c'est pour trouver le plat bon. Il s'agit d'un bateau ancien qui naviguait autrefois sur les eaux du fleuve entre Québec et Blanc-Sablon. On y transbordait un peu de tout, de la pitoune jusqu'aux petites choses de commune nécessité, et même de la boisson. On trouvait des constructeurs de goélettes un peu partout le long de la côte nord du fleuve, en particulier dans le bout de Petite-Rivière-Saint-François et de l'Ile-aux-Coudres. Au départ de la ronde maritime, le capitaine apportait quelques chaudronnées de chiard pour nourrir l'équipage.

Le mot crisse, lui, est à la fois un dérivé et une variante de « Christ » qui désigne un personnage mythique bien connu autrefois au Québec et fort utilisé, même aujourd'hui, dans les jurons populaires. Par exemple, on dit de quelqu'un que c'est un « p'tit crisse », par opposition à un autre qui apparaît être un« grand tabarnac ». Allez savoir pourquoi cette subtilité de variante linguistique. Faudrait mettre un homme là-dessus. La particularité de ce personnage de notre mythologie nommé « Christ », c'est qu'il aurait eu des oreilles qui ressemblent, paraît-il, à celles du cochon, lesquelles doivent passer à travers deux opérations culinaires successives pour être mangeables : dans un premier temps avoir été bouillies, pour ensuite être rôties. Faut croire que les oreilles du personnage mythique, le Christ, comme celles du cochon, avaient la couenne dure. Pour les spécialistes de la sociolinguistique, les oreilles de crisse sont le fruit d'une double métaphore culinaire. Illustration rapide pour les surdoués :

Grandes oreilles// oreilles dures // oreilles de cochon // oreilles de Christ// crisse // ; tête de cochon // tête de Québécois // un ptit crisse.

L'opération a échappé à l'attention de R. Barthes qui, lui, malheureusement pour nous, s'est plutôt intéressé à la lutte, au catch, comme disent les Français, sport où les belligérants se frottent mutuellement les oreilles pour mettre l'autre en crisse et le faire chuter : une, deusse, troissse, t'es cuit, mon crisse !

Bref, trêve d'explications savantes, allons au but, comme disent les Français, qui ne semblent pas avoir été mis au fait que ce plat a été aussi populaire autrefois, au Québec, que, de nos jours, le pâté chinois et la poutine ; aussi populaire en tous cas que leur foie gras et leur steak aux allumettes. Imaginons donc que la cuisine se transforme en théâtre. Soyez à l'aise les gars, il s'agit d'une recette d'homme.

Acte I

Tu as besoin d'une bonne dizaine de grosses patates ou plus, selon la gang que tu as à nourrir. Tu les pèles et les tranches en cubes. Tu ajoutes un gros oignon ou plus, pelé et coupé en quatre. Tu mets les patates et l'oignon dans un grand plat en prenant bien soin de noyer le tout d'eau à égalité. Quelques pincées de sel et de poivre ne nuiront pas. Tu laisses mijoter pendant une dizaine de minutes, selon que les patates sont fraîches ou vieilles. Tu jettes l'eau et gardes les cubes de patates et d'oignon.

Acte II

Tu tranches une bonne douzaine de couennes de lard salé (3/8 d'épaisseur au minimum) ; tu les recouvres d'eau et les laisses bouillir et consommer un peu. Tu jettes l'eau qui reste et gardes les tranches de lard bouillies que tu places dans un poêlon en fonte. Tu leur chauffes le cul et les laisses rôtir à volonté, ou à ton goût, tout en ayant la précaution de ne pas brûler la graisse avec. L'opération fait que, miracle, en rôtissant les couennes de lard salé et bouilli se « transubstancent » en oreilles de crisse.

(suite en page 4)

Le point sur nos assurances Augustin VERSTRAELEN

Renouvellement 2011

L'arrivée de l'hiver coïncide avec l'annonce des conditions de renouvellement de notre contrat d'assurance, proposées par La Capitale pour couvrir l'ensemble de nos membres. Je ne vous apprendrai sans doute rien en mentionnant que nous ne rajeunissons toujours pas et que le coût des frais de santé ne cesse d'augmenter. Finalement, la seule donnée qui demeure relativement stable est le niveau de nos rentes de retraite (une indexation trop généreuse pourrait être fatale à plus d'une personne, merci M. Charest!).

Ergo, donc, comme dit un philosophe bien connu, on n'a rien pour rien et si on veut conserver nos protections actuelles, il faut payer pour... Les primes 2011 seront majorées de la façon suivante :

en assurance maladie

- 9,82% pour la couverture maladie des moins de 65 ans;
- + 14,43% pour la couverture maladie des 65 ans ou plus;
- + 21.25% pour les médicaments des personnes de 65 ans ou plus ***qui ne sont pas inscrites à la RAMQ.***

en assurance vie

+ 10% pour l'assurance vie de base et l'assurance des personnes à charge; statu quo pour l'assurance vie additionnelle.

Comme chaque année, les chiffres fournis par l'Assureur ont été scrutés à la loupe par notre actuaire qui les a validés tout en s'assurant que les paramètres du contrat avaient été respectés. Votre comité d'assurances a donc entériné ses recommandations, ce qui donne les augmentations mentionnées plus haut.

Peut-on faire baisser le coût de notre assurance maladie ? Très certainement, si on réclamait ***systématiquement*** des médicaments génériques (lorsqu'ils sont disponibles...) en se présentant à la pharmacie. Les médicaments représentent ***plus de 80%*** de la prime demandée par l'Assureur. Pour les personnes de 65 ans ou plus qui ne s'inscrivent pas à la RAMQ, l'économie serait immédiate et considérable si elles décidaient d'y aller (mais on ne peut forcer personne à payer moins cher...). Par contre, en assurance vie, on n'a guère de contrôle sur la date de son décès.

Petit rappel : l'assemblée générale annuelle des membres de l'AREF est le lieu privilégié (et unique...) pour exprimer nos attentes, particulièrement en matière d'assurance.

Sondage sur le maintien de la formule d'assurance en vigueur

L'AREF et la FNEEQ ont envoyé récemment un sondage à toutes les personnes concernées (ou en voie de l'être) par la police d'assurance collective 1011; l'objectif de cette opération étant de savoir si nos membres sont toujours satisfaits de cette formule d'assurance. Les réponses, que nous espérons nombreuses, devaient être envoyées au plus tard le 20 novembre. Nous en sommes maintenant à l'étape de la comptabilisation des votes; viendra ensuite celle de l'analyse et de l'interprétation des intentions exprimées. Un comité conjoint, formé de membres de l'AREF et de la FNEEQ, se réunira au début du mois de janvier pour tirer les conclusions qui s'imposent à la suite de ce sondage. Quels qu'en soient les résultats, aucune modification ne surviendra au cours de l'année 2011. Si un désir de changement se dégageait clairement des réponses obtenues, soyez assurés-es que toutes les parties concernées veilleraient à ce que la transition se fasse de façon harmonieuse et pondérée afin que personne ne se retrouve dans une situation inconfortable.

Augustin Verstraelen,
pour le comité des assurances

CHIARD (suite)

Acte III

Tu verses la graisse dégagée par le rôtissage des couennes de lard dans le plat de cubes de patate et d'oignon. Tu mets le couvercle et laisses mijoter jusqu'à ce que le tout soit bien cuit (30 minutes minimum). Quant aux oreilles de crisse, tu les gardes à la chaleur dans le réchaud.

Acte IV

Selon que les invités sont plus ou moins cochons, tu places de plus ou moins grandes cuillerées à pot de patates en cubes dans de belles grandes assiettes et tu les recouvres d'oreilles de crisse Encore plus cochon, tu accompagnes le tout d'un salade en feuilles bien imbibée de crème. À défaut, t'en fais pas un chiard.

Acte V

Le capitaine, lui, il criait : « À table, gang de crisse ! »

Tu peux faire la double métaphore de ton cru. Ad libitum.

Le cheuf Honoré Jean.

LA GRATUITÉ SCOLAIRE — Bernard *LA RIVIÈRE*

La gratuité scolaire, de la garderie à l'université

La preuve n'est plus à faire des bienfaits de la gratuité scolaire. Il n'y a que la pauvreté de l'État ou une volonté de préserver des privilèges qui puissent s'y objecter. Et ce sont ces deux obstacles que l'idéologie et les politiques néolibérales érigent contre elle. Quand l'État paraît ne plus pouvoir assurer un système d'éducation adéquat, on voit les grandes entreprises industrielles et financières accourir pour infléchir le développement du système scolaire dans le sens de leurs intérêts. Il y a déjà des chaires et des bourses qui portent leurs noms. Pourquoi pas des écoles primaires et des garderies subventionnées par Microsoft ou Coca-cola?

Mais tout cela n'est possible que si l'État se retire, discrètement, peu à peu. Vous connaissez la chanson, je pense. Aux dernières nouvelles, c'était le ministère de l'Environnement qui faisait des mises à pied, mais c'est partout qu'on coupe : il faut réduire la taille de l'État.

Le bon sens, c'est l'inverse de cela. Non pas que les entreprises milliardaires n'auraient plus à payer, mais c'est l'État qu'elles paieraient pour qu'il entretienne un système d'éducation qui réponde aux besoins de tous et non seulement à ceux des géants de la finance et de l'industrie.

Je regroupe en deux genres les objections que l'on rencontre lorsqu'on présente ainsi les choses : les objections idéologiques et les objections «réalistes».

Les premières tournent autour de l'idée ou plutôt de l'épouvantail «socialisme». Disons pour éviter les disputes en entrant dans des discussions inutilement longues que de vouloir s'accrocher à l'étiquette socialiste ne fait que détourner l'attention de la question de la gratuité scolaire. Sarkozy, qui n'est pourtant pas socialiste, n'imposera sûrement pas des frais de scolarité dans les universités françaises. Laissons donc de côté la Russie, la Chine, Cuba, ou le Venezuela

Ce qui conduit à la gratuité scolaire universelle, ce sont les valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité, de redistribution de la richesse et une économie au service des personnes et des collectivités. Si vivre selon ces valeurs, c'est être socialiste, eh! bien nous le sommes. Si le mot «gauche» convient mieux, s'il est plus rassembleur et mieux compris, moins connoté, tant mieux.

Mais il n'y a pas que les objections idéologiques (qui souvent se disent des objections de principe commandées par l'Histoire). Il y a les objections pragmatiques des gens qui se veulent réalistes. Ce sont des objections du genre : «ce serait bien beau mais c'est impossible». Il faut alors poser la question : «Qu'est-ce qui rend cela impossible?» Et on obtient : «On ne peut pas se le payer. Le pays est endetté et toujours en déficit». Là-dessus, examinons une seule chose :

l'évolution de la source principale des revenus de l'État, l'impôt, au cours des 40 dernières années.

en 1963, les particuliers contribuent pour 45% de l'impôt et les entreprises pour 55%

en 2003, les particuliers contribuent pour 80% de l'impôt et les entreprises pour 20%

(suite page 5)

Gratuité (suite)

Vous me voyez venir, je pense.

1. Il faut rétablir l'équilibre dans cette répartition du fardeau fiscal.

2. Il faut augmenter le nombre de paliers pour l'impôt des particuliers (plus progressif).

3. Il faut lutter pour de vrai contre l'évasion fiscale

(Elle est évaluée à 2,5 milliards par année. En 2004, on en a récupéré 150 millions —c'est la moyenne habituelle— et, en 2005, quand on a mis en place un système un peu plus sérieux —plus d'inspecteurs avec plus de moyens—, on en a récupéré 325 millions. Qu'est-ce qui arriverait si on cherchait sérieusement à gagner contre l'évasion fiscale?)

4. Il faut imposer entièrement les gains en capital et les dividendes (comme les salaires).

5. Il faut limiter les plafonds des REER et plutôt bonifier la retraite publique.

6. Il faut rationaliser les déductions fiscales.

7. Il faut réduire, sinon abolir, la TVQ sur les biens de première nécessité et écologiquement favorables et l'augmenter sur les biens de luxe et polluants.

Nous vivons dans l'un des pays les plus riches. Maintenir l'écart grandissant entre riches et pauvres est un choix, ici, et non une fatalité. Le néolibéralisme, tout comme le vieux libéralisme auquel il ressemble comme deux gouttes d'eau, compte sur la charité pour répartir la richesse. Les mécènes se vantent de leur générosité en faisant graver leur nom sur des plaques dans toutes les institutions publiques, puis déduisent le tout de leurs impôts. Or, non seulement la charité devrait être anonyme, mais elle n'est qu'un plaisir de riches qui ne résout pas le problème des pauvres. L'enrichissement des derniers quarante ans, et la charité qui l'accompagne, n'ont fait que creuser l'écart entre riches et pauvres.

L'État ne fait pas la charité lorsqu'il assure le respect des droits sociaux des citoyens et citoyennes : droit à l'éducation, droit au logement, à la santé, à une véritable défense en cour, au travail et à un revenu décent même quand le travail est impossible.

Ce sont tous ces droits qui sont attaqués aujourd'hui. On construit moins de logements sociaux, il y a moins d'avocats à l'aide juridique, la charge de travail a doublé dans les services sociaux, les subventions aux groupes communautaires sont réduites et distribuées au compte-gouttes, on cherche à privatiser les services de santé, on refuse d'augmenter le salaire minimum de façon significative, on n'indexe qu'à moitié les allocations déjà maigres de l'aide sociale et, finalement, on commence à augmenter (ou on continue d'augmenter) les frais de scolarité.

Dans chacun de ces domaines, chaque groupe concerné résiste comme il peut, mais il y a peu de victoires. Où et comment se construira la force qui renversera la vapeur? Ou ne ferons-nous que constater comment les choses empirent?

P .S. Comme vous, je suis allé au collège et à l'université. Ça a changé ma vie. En voyant l'autre jour une manifestation contre la hausse des frais de scolarité, je me suis dit que de ne pas y aller peut aussi ruiner une vie.

AVIS DE DISSOLUTION

Jean *MORNEAU*

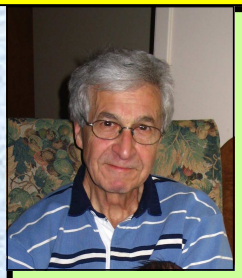

L'assemblée régionale de Québec-Centre a été dissoute lors de sa dernière rencontre au printemps 2010. Les personnes retraitées concernées provenaient des institutions des villes de Québec, Lévis, Thetford, Saint-Georges, La Pocatière ainsi que les membres de l'AREF qui résidaient dans la région et qui étaient jadis rattachés à d'autres institutions des cinq autres régions de l'AREF. Cette décision a pris effet le 20 mai 2010.

Jean Morneau, ex-président de l'assemblée régionale.

LA FAMILLE EN CHINE

Bernard *GAGNÉ*

Dans les précédents textes, je vous ai parlé de ma vie en Chine, tout en la comparant à la vie au Québec. Aujourd'hui, je veux vous parler de la famille chinoise en général et de ma nouvelle famille.

Quand je suis arrivé en Chine, en août 2003, je voulais changer ma vie, mais loin de moi l'idée de changer mon état civil!

Par étape, j'en suis venu à désirer avoir une vraie famille. En Chine, la famille est très importante et fonder une famille signifie se marier. Généralement, le nouveau marié est responsable de tout: acheter le condo pour établir le nid familial, organiser les noces et fournir les conditions économiques de la vie familiale.

Dans les discussions au sujet de mon rêve d'une famille en Chine, je me suis buté à deux principaux problèmes: mon âge et le fait de ne pas pouvoir acheter ce condo, signe de la sécurité économique pour la nouvelle famille. Les problèmes, s'ils n'étaient pas soulevés par mon amie, l'étaient par ses amis ou par ses parents.

La famille fonctionne à trois niveaux:

La grande famille, incluant les trois ou quatre générations et tout le cousinage; les cousins germains sont appelés frères et sœurs.
La famille immédiate, avec ses parents, père et mère, frères et sœurs consanguins.
L'unité familiale du couple avec son enfant, unique selon la politique familiale chinoise.

Le père de la grande famille, ou le plus vieux des mâles, en est le chef et son opinion est requise dans toutes les grandes décisions de la vie de chacun des membres. Il en est de même à chaque niveau. Cela vient des prescriptions de Confucius (551-479). Ma femme ayant une fille, je suis donc le chef de cette unité familiale de trois personnes. Mais je suis soumis à la grande famille et à son chef.

Dans la famille, le couple occupe une place très importante. En Chine, les jeunes se marient vers 25 ans et ils n'ont qu'un enfant. Avant de décider de se marier, les jeunes Chinois n'ont pas, ou peu, de relations sexuelles; cela n'a rien à voir avec les prescriptions religieuses, peu de Chinois étant impliqués dans une religion.

Par contre, dès que les deux partenaires ont décidé de se marier, tout devient permis entre eux, tout en acceptant les limites sociales, c'est-à-dire que rien ne doit paraître en public. C'est ainsi que mon épouse ne veut pas que je la touche en public, sinon quelquefois on se tient par la main. Par contre, dans notre logis, tout est permis, à toute heure du jour, tout en fermant les rideaux!

La famille chinoise traditionnelle est une très forte institution, même le support fondamental de la société. Je sais que la situation est très différente au Québec, où 70% des enfants d'âge scolaire vivent avec un seul parent. Ici, un seul enfant vit avec ses deux parents, et souvent des grands-parents. Les Chinois ne comprennent pas nos comportements, mais les leurs sont ceux de nos générations précédentes.

Ici, les parents s'occupent de leur enfant, sans garderie publique ou si peu. Ce sont les grands parents qui s'occupent de l'enfant quand les parents travaillent. Ils l'accompagnent et vont le chercher à l'école. Durant les journées de congé, ils l' amènent au parc. Ils financent son éducation et le guident sans limite de temps.

Plus tard, cet enfant devra veiller sur ses parents et assurer leur vieillesse. Il est responsable de supporter leurs besoins économiques et de garantir leur bien-être incluant leur santé; les patients hospitalisés reçoivent leur nourriture de leurs parents!

La Chine commence à rétablir des programmes sociaux, tous abolis à la fin des années 1970 avec le renouveau économique. De nos jours, dans les grandes villes de la côte, l'éducation, la santé et la sécurité sociale sont presque à 100% une responsabilité familiale. Le gouvernement n'intervient que très peu, un peu comme dans les années de Duplessis au Québec.

Aujourd'hui, le Québec (comme le Canada et les USA) ressemble à un pays socialiste et communiste où tout est décidé par le gouvernement, alors que la Chine serait un pays capitaliste confucéen reposant sur la famille.

LIBRE ET GRATUIT Claude *CHAMBERLAND*

Peut-être vous est-il arrivé de pester contre votre Windows qui plante, ou encore contre Bill Gates et Microsoft ou Steve Jobs et Apple qui empochent des millions à vous vendre des logiciels toujours plus rapidement obsolètes? Peut-être utilisez-vous un Windows piraté, ou une suite Microsoft Office de même farine? Peut-être, d'autre part, préférez-vous Firefox à Internet Explorer ou Safari, Thunderbird à Outlook ou Outlook Express? Si vous avez répondu OUI à l'une des questions précédentes, vous seriez susceptible d'être intéressé par les logiciels libres.

Sans compliquer inutilement les choses, disons d'abord qu'un logiciel libre est ainsi appelé parce que son code source est ouvert à tous, contrairement à un logiciel propriétaire, dont le code source est gardé jalousement secret. Mais qui dit libre ne dit pas nécessairement gratuit, et qui dit gratuit ne dit pas nécessairement libre, puisque certains gratuiciels sont «fermés», c'est-à-dire que leur code source est hermétique, autant que les logiciels commerciaux.

De toute façon, ce qui nous intéresse ici, c'est la possibilité de munir un ordinateur de tout ce dont il a besoin pour fonctionner correctement et effectuer les tâches normales sans avoir à débourser un sou, et ce tout en demeurant dans la légalité la plus stricte.

1-le système d'exploitation

Vous connaissez sûrement déjà Windows ou Macintosh, les deux systèmes payants et fermés les plus répandus. Vous avez peut-être aussi entendu parler de Linux, qui existe en plusieurs déclinaisons, toutes libres, mais pas toutes gratuites. Si vous souhaitez faire l'essai de cette solution sans rien changer à votre ordinateur, sachez que vous pouvez utiliser un cd «Live» qui vous permet de faire fonctionner temporairement et sans le modifier votre ordinateur en Linux. Je vous suggère Ubuntu, le plus convivial des Linux gratuits. On peut l'obtenir ici: http://ubuntu-fr.org/ Vous trouverez sur ce site un lien pour télécharger et graver un cd de la dernière version (10.10) d'Ubuntu. Une fois votre cd gravé, vous l'insérez dans votre ordi que vous faites redémarrer à partir du cd, puis choisissez la session LIVE. Si l'expérience vous plaît, vous pourrez plus tard installer Ubuntu sur votre ordinateur, en «dual-boot » (i.e en cohabitation, voire en concubinage) avec le système d'exploitation (Windows ou Mac) que vous avez déjà. Cela est d'autant plus réalisable qu'Ubuntu n'est pas gourmand, et surtout pas jaloux! Pour plus de détails là-dessus, le site d'Ubuntu ci-haut nommé regorge de renseignements, et héberge un forum pour les usagers où on répond à toutes vos interrogations: allez y faire un tour!

2-les applications

Ce n'est pas tout, il faut aussi pouvoir au besoin naviguer sur internet, faire du traitement de texte, envoyer, recevoir et classer ses courriels, tenir des comptes dans un tableur, gérer et remanier ses photos, écouter, modifier, classer ses fichiers musicaux, visionner des diaporamas ou des vidéos, etc. Sachez donc qu'Ubuntu vous offre automatiquement Firefox comme navigateur internet, la suite bureautique complète OpenOffice, un lecteur vidéo nommé Totem, un explorateur de fichiers, un gestionnaire d'archives, une application de gravure de cd et dvd, (Brasero), un logiciel de courrier (Evolution), et même une application de clavardage ou de téléphonie IP (Empathy), sans compter des jeux ainsi que des applications éducatives. Bref, de quoi fonctionner sans problème et effectuer toutes vos tâches.
En plus, de nombreux autres logiciels sont disponibles que vous pouvez aisément télécharger via la collectivité Linux, et qui généralement s'installent automatiquement! Voilà de la convivialité! J'allais oublier l'antivirus: Ubuntu n'en requiert pas, car vous êtes avec lui à l'abri des virus!!!

(suite p. 8)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

Oyé, oyé!

À sa dernière réunion, le Conseil d'administration a décidé de la date et du lieu de la prochaine Assemblée générale annuelle (AGA) de l'AREF.

Malgré le fait que la dernière (faisait-il trop beau cette journée-là?) n'ait attiré qu'un nombre restreint de membres, nous maintenons les modalités issues du sondage effectué l'an dernier: assemblée dans la région de Québec, au printemps, avec l'ordre du jour habituel et une conférence sur un sujet intéressant les aînés.

Donc, l'AGA 2011 aura lieu le 12 mai prochain, à Ste-Foy, à compter de 10 heures; le dîner sera fourni, ainsi que les frais d'hébergement remboursés pour les membres éloignés (sur présentation du reçu d'hôtel).

Outre les rapports annuels et élections, il y aura une conférence portant probablement sur la fraude ou les abus contre les aînés.

Vous recevrez par la poste au début d'avril une convocation en bonne et due forme .

Nous vous y attendons en grand nombre, car l'AREF, ça vous regarde!

LIBRE *(SUITE de la page 7)*

3-Intéressant, mais pas maintenant...

Peut-être vous dites-vous que tout cela est bien beau, mais pas pour vous, ou du moins pas pour maintenant; vous avez peur d'installer vous-même un autre système sur votre PC. * Fort bien, vous êtes LIBRE! (même si vous n'êtes sans doute pas gratuit...)

Mais que cela ne vous empêche pas de fonctionner avec du gratuit, sans changer de système . Ainsi, sur http://fr.openoffice.org/ vous pouvez télécharger et installer la suite bureautique gratuite rivale de Microsoft Office. Vous pouvez aussi, sur http://www.frenchmozilla.fr/ télécharger entre autres Firefox et Thunderbird, respectivement pour naviguer et envoyer des courriels . Rien non plus ne vous empêche de télécharger et installer plein d'autres logiciels et applications gratuits et libres. Ayez simplement l'œil en les installant: certains installent (pour se financer) des applications supplémentaires pas dangereuses mais dont vous n'avez pas besoin; il suffit de les décocher avant l'installation, et seul le logiciel voulu sera installé.

De nombreux sites répertorient les logiciels libres. En voici quelques-uns dignes de confiance:

http://www.telechargeons.net	**http://www.gratuiciel.com/**
http://www.logiciel-gratuit-fr.com/	**http://www.framasoft.net/**

J'espère que ces quelques mots d'un presque profane sur le libre et le gratuit vous auront donné le goût d'en savoir plus long sur le monde merveilleux du libre et gratuit. Vive le libre!!! Vive la liberté!

* ***Dans ce cas, surveillez les sites de la communauté Linux de votre région: il y a au moins une fois par année des séances gratuites d'installation.*** **(www.gulquebec.org)**

Formulaire d'adhésion à l'AREF

Si nous ne possédons pas votre courriel, vous nous aideriez en nous le communiquant. A moins de changements significatifs, il est inutile de compléter un 2 ième formulaire.

Nom: .....

Adresse : .....

Ville: .....

.....

C. P. : Téléph.

Ass. sociale. Exigé par la CARRA

— —

.....
Courriel

.....
Collège au moment de la retraite

J'accepte de devenir membre de l'AREF et j'autorise la CARRA à prélever , sur ma rente, un montant de 2.50 $ / mois. Je pourrai en tout temps annuler mon adhésion en le signifiant par écrit au secrétariat. Les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

.....
Date Signature

L'AREF publie sur son site le "nom seul" et le courriel de ses membres. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse, faites-le savoir, par écrit, à l'adresse du secrétariat de l'AREF.

AREF, secrétariat
218 Ballantyne
Chicoutimi, Qc
G7J 2L7

- Assurer, par des moyens appropriés, l'information et la communication avec ses membres, ceux de la FNEEQ et des autres regoupements.

- Contribuer à la réalisation de projets individuels ou collectifs d'ordre social, culturel ou intellectuels issus des régions.

Les services de l'AREF.

- Assurances collectives;
- Service-conseil en assurance et retraite;
- Journal périodique;
- Information et représentation;
- Support et animation en région;
- Activités sociales et culturelles;
- Préparation à la retraite.

AREF

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

Pourquoi l'AREF?

L'AREF est née du besoin de regrouper les retraité-es de la FNEEQ et d'assurer des liens entre eux.

Ce qu'est l'AREF.

Regroupement volontaire de tous les retraité-es de la FNEEQ et de leur conjoint.

Mission de L'AREF.

Contribuer à l'accroissement de la qualité de vie de ses membres sous tous les aspects

But de l'AREF.

Défendre les droits et les intérêts des retraité-es de l'enseignement de la FNEEQ.

Des privilèges exclusifs :
c'est réglé.

Spécialement réservé aux membres

Obtenez **jusqu'à 12 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile, habitation et véhicules récréatifs.

AREF
ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

La Capitale
assurances générales
Cabinet en assurance de dommages

1 800 322-9226 • www.lacapitale.com

LE COMITÉ DIRECTEUR

Postes	Noms	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Montréal Sud	Denis LAMOUREUX	819-563-3310
Québec Centre	Céline GENEST	418-648-6269
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	514-279-9230
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	514-279-9230
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jean MORNEAU	418-623-2581